

COMMISSION EUROPÉENNE
Direction générale Education et Culture

ANNEXE III

Rapport d'avancement et états financiers

T E M P U S
Projet Européen Commun

CD JEP 31193-2003

(N° de convention)

Les Rapports		Echéances	
		PEC de 2 ans	PEC de 3 ans
1° Rapport:	<ul style="list-style-type: none">• rapport d'avancement de l'action (IR1)• résumé du rapport pour publication	15/01/2005	
2° Rapport:	<ul style="list-style-type: none">• rapport d'avancement de l'action (IR2)• résumé du rapport pour publication• décompte des coûts encourus	30/09/2005	01/03/2006
3° Rapport:	<ul style="list-style-type: none">• rapport final d'avancement de l'action (IR3)• résumé du rapport pour publication• rapport financier	30/10/2006	30/10/2007

Composition du rapport

- Partie I: Rapport d'avancement de l'action
Partie II: Résumé du rapport pour publication
Partie III: Rapport financier
 Partie III. a.: Décompte des coûts encourus
 Partie III. b.: Etat récapitulatif complet des recettes et des dépenses de l'action

Les rapports d'avancement et états financiers doivent être renvoyés en QUATRE exemplaires sous pli recommandé (le cachet de la poste faisant foi)

Un exemplaire (portant les signatures originales)
Trois exemplaires (dont deux avec copies conformes des justificatifs)
M. Augusto González
Chef d'unité
Coopération en matière d'éducation avec les pays non-UE
Direction générale Education et Culture
Commission européenne
B – 1049 Bruxelles

DÉCLARATION

Cette déclaration doit être complétée et signée par les personnes suivantes :

1. le boursier du Projet Européen Commun ;
2. la personne légalement autorisée à représenter l'institution boursière .

Nous soussigné(e)s certifions que nous avons fourni toute la documentation requise, y compris les documents figurant sur la liste de vérification.

De plus, nous certifions que les informations fournies dans ce rapport d'avancement et états financiers sont, à notre connaissance, exactes et sont conformes aux dispositions prévues par l'article II.15 de la convention.

Nous sommes conscients du fait qu'aucune modification de l'un de ces documents ne pourra être acceptée après la date de soumission du rapport.

Nom de <u>l'institution boursière</u> :	
Nom du <u>boursier</u> : RAHMANIA Nadji	Nom du <u>représentant légal</u> : BAUSSART Hervé
Fonction : Enseignant-Chercheur	Fonction : Président.....
Fait à : Villeneuve d'Ascq	Fait à : Villeneuve d'Ascq.....
Date : le 20/01/2005	Date : /01/2005
Signature :	Signature :
Cachet de <u>l'institution boursière</u> :	

Partie I: Rapport d'avancement de l'action

1^{er} RAPPORT: RAPPORT D'AVANCEMENT DE L'ACTION (IR1)

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS INITIALES

Veillez donner **une description** d'environ quatre pages **des activités** qui se sont déroulées au cours des trois premiers mois de votre projet, en y incluant, le cas échéant, toute différence avec les activités prévues à l'origine. Veillez également fournir des commentaires sur la méthodologie choisie pour la gestion du projet et sur la coopération jusqu'à ce jour en répondant aux questions suivantes:

- Quelles sont les activités préparatoires déjà réalisées ?
- Quels sont les critères de sélection des différents groupes de personnes qui participeront au développement des activités d'une part et à la mobilité d'autre part ?
- Veuillez décrire la répartition des tâches du projet parmi les institutions du consortium: aussi bien pour la coordination académique que pour la gestion administrative. Comment cette répartition sera-t-elle gérée en termes de communication et de prise de décision ?
- Veuillez fournir un plan pour l'achat de l'équipement.
- Quels sont les changements prévus par rapport au plan de projet initial ?

Dès le mois de septembre, tous les membres du Consortium ont été informés de la sélection du projet par le Bureau Tempus :

- Université d'Oran Es-Sénia(Dz)
- Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique d'Oran(Dz)
- Centre Nationale de recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle(Dz)
- Université de Mostaganem(Dz)
- Université de Perugia (It)
- Athens University of Economics and Business(Gr)

Dès réception de la Convention de subvention, plusieurs réunions se sont tenues au sein de la Faculté de Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Lille1 sous la houlette du coordinateur du projet .

L'activité première du projet est la mise en place d'un Master professionnel avec six spécialités :

- Ingénierie de Formation à l'Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique d'Oran(DZ) : **IF**
- Ingénierie des Ressources humaines à l'Université d'Oran(DZ) : **IRH**
- Ingénierie de la Logistique et des Transports à l'Université d'Oran (DZ) : **ILT**
- Ingénierie de l'Enquête en Sciences Sociales à l'Université d'Oran (DZ) : **IESS**
- Ingénierie du Commerce et du Management International à l'Université d'Oran (DZ) : **ICMI**
- Ingénierie du Développement Durable à l'Université de Mostaganem (DZ) : **IDD**

A l'issue de plusieurs consultations et concertations, les responsables locaux de chaque spécialité ont été désignés en accord avec les responsables de la Faculté (Doyen, directeur du Département d'Economie et Gestion, Directeur du Département de Sociologie) . Ces derniers ont été retenus sur la base des critères suivants :

- Motivation pour la coopération Euro - méditerranéenne
- Implication dans des formations professionnalisantes locales
- Animation d'équipes pédagogiques

Le rôle de ces responsables consiste essentiellement à travailler en partenariat avec leurs homologues algériens, grecs et italiens et de réfléchir en particulier aux programmes de cours de la spécialité qui les concerne (cours à adapter, cours à créer, matériel pédagogique et fonds documentaire à acquérir, crédits ECTS...)

Les autres membres du Consortium ont été invités à former des équipes sur la base des critères précédents.

C'est ainsi que l'Université d'Athènes a constitué une équipe qui interviendra dans les deux spécialités Ingénierie des Ressources humaines et Ingénierie du Commerce et Management international.

Le premier versement du montant de la subvention a tardé à venir. Il est parvenu à l'Agence comptable de l'Université de Lille1 le 15 Décembre, c'est à dire 2 jours avant les vacances de Noël. Afin d'éviter l'immobilisme, le coordinateur du projet a sollicité des aides financières extérieures pour organiser des mobilités UE → DZ et DZ → UE ainsi que le 1^{er} meeting du Consortium.

Au total **4 mobilités** F → DZ ont pu être réalisées entre le 9 et le 17 Décembre 2004 et **3** dans le sens DZ → F entre le 9 Décembre 2004 et le 10 Janvier 2005.

Les 2 mobilités DZ → UE ont été accomplies par les responsables algériens des spécialités IF et IESS :

- le responsable algérien de la spécialité IF a séjourné en France au mois de décembre 2004 ; outre les réunions qu'il a eues avec son homologue français, il a rencontré plusieurs collègues qui enseignent dans le Master professionnel « Ingénierie de la Formation » dispensé à l'Université de Lille et a eu un accès libre au centre de documentation de la Faculté.
- Le responsable algérien de la spécialité IESS a accompli sa mobilité au mois janvier 2005 ; plusieurs réunions et contacts avec les enseignants du Master professionnel local IESS un accès libre au centre de documentation ont marqué son séjour en France.

Les mobilités F → DZ ont été accomplies par les responsables français des spécialités IESS, IDD, ICMI, IF, IRH. Ces mobilités ont très fructueuses et ont permis aux missionnaires français de rencontrer à plusieurs reprises leur homologue algérien. Les résultats de ces rencontres ont permis en particulier de progresser par rapport à la définition des programmes de cours de ces spécialités et de prendre contact avec des responsables d'entreprises et administrations d'Oran et Mostaganem susceptibles de contribuer à la réussite du projet (offres de stages aux étudiants, recrutement d'intervenants professionnels...).

La mobilité du coordinateur (qui est aussi responsable français de la spécialité IESS) a permis entre autre d'organiser le 1^{er} meeting du Consortium qui a eu lieu le 12 décembre 2005 à Oran dans les locaux de L' ENSET.

Quinze personnes au total ont participé à cette réunion qui a duré 4 heures ; tous les représentants des partenaires algériens étaient présents ; 3 recteurs ont participé aux discussions. La presse locale et nationale a largement commenté l'événement, en particulier : « Le Quotidien » du 12 et 13 décembre (visible sur le Web) et « La Voix de l'Oranie ».

NB : *Les représentants des partenaires grecs et italiens n'ont malheureusement pas pu se rendre en Algérie. La date du 12 décembre leur a été proposée suffisamment tôt. Ils ont néanmoins transmis au coordinateur des propositions de cours et de mobilités et ont été tenu informés des décisions prises au cours de la réunion de planification*

Plusieurs décisions ont été prises :

- Augmentation des mobilités du personnel dans le sens DZ → UE : il a été décidé de programmer 52 missions de 10 jours (**au lieu de 42 d'une durée de 15 jours prévues dans le projet initial**). Seuls les enseignants qui s'engageront à assurer un enseignement et à encadrer les mémoires de stage des étudiants et qui auront fourni leur Curriculum vitae (et une adresse électronique qu'ils s'engagent à consulter toutes les 48 heures) au responsable algérien de la spécialité peuvent prétendre à une mobilité.
- Augmentation des mobilités du personnel dans le sens UE → DZ : 40 missions d'une semaine ont été retenues (**au lieu de 28 prévues dans le projet initial**). Seuls les enseignants qui s'engagent à fournir un CV (et une adresse électronique qu'ils s'engagent à consulter toutes les 48 heures) au responsable local de la spécialité et à encadrer les étudiants algériens pendant leur stage en UE peuvent prétendre à une mobilité.
- Diminution de la durée stage des étudiants en UE : 90 mobilités de 15 jours (**au lieu de 30 jours prévus initialement**)

NB : Le budget initial a été revu dans ce sens : des transferts n'excédant pas 10% ont été effectués de plusieurs lignes budgétaires vers la ligne budgétaire « FRAIS DE VOYAGE ET DE MISSIONS ».

- Désignation officielle des responsables d'équipe algériens (critères : motivation, expérience dans la coopération internationale, expérience dans les responsabilités pédagogiques)
- cahier des charges de chaque équipe algérienne : travailler en concertation permanente avec le représentant de l'établissement d'appartenance et les homologues européens sur les questions académiques ; pour chaque spécialité, identification d'une salle de cours spécifique dans laquelle sera installé l'équipement ; organisation de la campagne de publicité en vue du recrutement des étudiants, recrutement des étudiants ; identification des entreprises et administrations partenaires ; recrutement des intervenants professionnels ; le coordinateur algérien organisera une réunion des chefs d'équipe algérien en cas de désaccord ou de conflit et en référera au coordinateur du projet (qui pourra se rendre en Algérie si nécessaire)
- Approbation par les partenaires algériens des programmes de cours de chaque spécialité
- Désignation d'un coordinateur algérien pour assurer la coordination au niveau des partenaires algériens (il pourra faire appel à une secrétaire pour les tâches administratives en cas de besoin) : c'est le vis-à-vis du coordinateur du projet ; il a comme rôle essentiel de diffuser l'information venant de l'UE aux représentants des différents partenaires et de transmettre l'information venant de ces derniers au coordinateur du projet.
- Planification, suivi et évaluation du projet :
 - **année 2004-2005** : 1) Préparation, organisation et structuration des 6 spécialités du Master. Collaboration des équipes pédagogiques françaises, algériennes grecques et italiennes dans chaque spécialité.

2) Campagne d'information, de contacts avec les partenaires de l'environnement administratif, économique et social.

3) Campagne de recrutement des apprenants : 7 étudiants en formation initiale et 8 en formation continue pour chaque spécialité ; les candidats de la FI doivent avoir un niveau Bac +4 et être porteur d'un projet professionnel en rapport avec la spécialité choisie ; les 8 candidats de la FC doivent exercer un emploi ou des fonctions en rapport avec la spécialité choisie.

4) Demande d'habilitation du Master aux autorités algériennes

NB : le système universitaire Algérien n'a pas encore adopté le système LMD mais il s'y prépare progressivement. Les seuls diplômes professionnalisés et équivalents aux Masters professionnalisés européens qui existent actuellement en Algérie sont les Diplômes de Post Graduation Spécialisés(DGPS) qui sont ouverts aux seuls étudiants de la Formation continue . Dans l'hypothèse peu probable où les autorités ministérielles algériennes rejettent la demande d'habilitation du Master, celle-ci serait convertie en une demande d'habilitation de 6 DGPS correspondant aux 6 spécialités du Master et dans ce cas tous les étudiants seraient issus de la Formation continue.

5) Mise en place du comité de pilotage du projet

- **année 2005-2006 :** 1) Semestre 1 : démarrage du tronc commun ; le 1^{er} semestre est commun à toutes les spécialités ; il comprend 108heures de cours ; **les étudiants sont les 2/3 du temps présents en entreprise-administration**(samedi, dimanche, lundi et mardi) et le reste du temps(mercredi et jeudi matin) **ils suivent les cours du tronc commun à l'Université d'Oran**

Réunions pédagogiques et évaluations des apports pour un 1^{er} bilan et mise en cohérence et ajustements éventuels ; réunion du comité de pilotage.

2) Semestre 2 : cours spécifiques à chaque spécialité : tous les étudiants sont les 2/3 du temps en entreprise-administration selon le schéma précédent et suivent les cours dans leur établissement; réunions pédagogiques ; évaluations des enseignements et ajustements éventuels ; réunion du comité de pilotage ; préparation du travail d'accompagnement et de tutorat du stage et du mémoire professionnel (mission du stage, travail incubateur entreprise, recueil de données pour le mémoire, etc...)

- **année 2006-2007 :** 1) Semestre 3 : poursuite et fin des enseignements de spécialité selon le schéma d'alternance précédent ; réunions pédagogiques ; évaluations des enseignements et ajustements éventuels ; réunion du comité de pilotage ; accompagnement et tutorat de stage et du mémoire professionnel (processus de problématisation de la mission du stage et ou du travail incubateur d'entreprise, thème du mémoire, relation tuteur universitaire et tuteur professionnel.)

2) Semestre 4 : Incubation et séjour en Europe ; finalisation et soutenance du mémoire de stage ; réflexion sur l'impact du travail produit par l'étudiant ; réunions pédagogiques pour le bilan de fin de formation avec toutes les équipes concernées ; réunion du comité de pilotage ; préparation avec tous les enseignants algériens et les différentes institutions impliquées dans le projet en vue de la reconduction du Master en 2007-2008 et donc autonomisation progressive des établissements partenaires.

- **Gestion administrative et financière**

La gestion financière du projet sera assurée par le service des Relations Internationales de Lille1 en étroite liaison avec Monsieur l'Agent Comptable. Compte tenu de la réglementation locale toutes les opérations se feront par virement bancaire. Les partenaires algériens en ont été informés. A leur arrivée en France, les enseignants et étudiants algériens toucheront individuellement 500^E en espèces, le reste de la bourse leur sera viré sur un compte personnel dans une banque de la région. Des organismes bancaires ont été contactés pour faciliter l'ouverture de ces comptes. La solution qui consiste à virer les bourses individuelles sur un compte bancaire algérien n'a pas été retenue par les partenaires algériens.

Les bourses individuelles des enseignants et étudiants retenus pour une mobilité en Grèce et en Italie seront virées sur les comptes de l'université d'accueil ; la réglementation de ces 2 pays permet le paiement en espèces (le coordinateur du projet attend une confirmation écrite d'Athènes et de Perugia) et ce quelque soit le montant.

Au niveau de la coordination globale du projet, la gestion administrative a été assurée, depuis le mois de septembre jusqu'à la date d'aujourd'hui par le coordinateur qui sera rémunéré sur la base de la tâche effectuée (cf. au barème moyen : 2500^E pour 152 heures effectuées. En moyenne 60 heures par mois ont été consacrées au projet, soit une rémunération mensuelle de 986.84^E) ; il en sera ainsi jusqu'à septembre 2006 où le recours à une secrétaire à mi-temps sera envisagé.

- **Plan d'achat pour l'équipement**

Dès le 15 septembre 2004, des fournisseurs de matériels informatiques ont été contactés pour des devis, en particulier les sociétés « Tulip Computers France », fournisseur habituel de Lille1, et « Lambdaware Informatique » situé en région parisienne . Le 2^{ème} fournisseur, contrairement au 1^{er}, assure le transport et le service après vente en Algérie. Il semble le plus expérimenté dans l'acheminement de matériel

informatique vers l'Algérie. Le coordinateur doit se rendre très prochainement à Paris pour vérifier la qualité du matériel et activer la procédure de transfert de ce dernier en Algérie par Lamdaware.

Vous devez également préparer un résumé du rapport pour publication dans le format proposé dans les pages suivantes.

2ème RAPPORT: RAPPORT D'AVANCEMENT DE L'ACTION et décompte des coûts encourus (IR2)

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION

Les résultats définis dans le dossier de candidature initial sont en partie atteints et répondent bien aux besoins explicités :

- adaptation et structuration des cours existants à chacune des 5 spécialités et création de nouveaux cours,
- habilitation des 5 spécialités par le ministère algérien de l'enseignement supérieur,
- Plusieurs vagues de publicité à l'échelle nationale sur les 5 spécialités,
- formation des formateurs algériens par des séjours scientifiques en Europe,
- recrutement d'intervenants extérieurs,
- audition et recrutement partiel des apprenants,
- mise en place du comité de pilotage,
- plusieurs réunions du comité de pilotage,
- plusieurs réunions des responsables européens du projet,
- plusieurs réunions des équipes pédagogiques européennes : établissement des périodes de mission en Algérie, définition des cours à dispenser et des modalités de coordination avec les collègues algériens, formalités administratives,...
- accord avec la Banque Populaire du Nord permettant l'ouverture d'un compte bancaire, sans frais, pour les missionnaires algériens (voir courrier annexé)

Néanmoins, le démarrage des cours n'a pas pu avoir lieu comme prévu ; en voici les raisons :

- l'habilitation des 5 formations du projet, prévue pour le mois de juillet 2005, n'a été accordée qu'à la fin du mois d'octobre 2005.
- la publicité en vue du recrutement des apprenants a été retardée du fait du retard de l'habilitation (la publicité ne peut pas se faire dès lors que les formations ne sont pas reconnues officiellement). Contrairement à toutes les informations officielles, l'Algérie n'a pas pu basculer vers les Masters professionnels européens qui prévoient entre autres le recrutement d'étudiants issus de la formation initiale et de cadres d'entreprises et d'administration. Comme prévu dans notre candidature initiale, nos 5 formations découleront sur des diplômes de post-graduation spécialisés (DGPS) qui sont, selon la législation algérienne en vigueur, les seuls diplômes professionnalisés équivalents aux masters européens. Ces DGPS qui ne sont ouverts qu'aux cadres d'entreprises et d'administrations qui justifient de trois années d'expérience, fonctionnent sur des ressources financières propres et constituent ainsi des formations payantes.

Pour remédier à ce retard du démarrage des cours,

- nous avons lancé plusieurs vagues de publicité pour recruter les meilleurs candidats et avons sensibilisé les entreprises et administrations de l'ouest algériens aux finalités de notre projet par des courriers personnalisés et par des contacts directs (Mr Khelifa SAID AISSA, enseignant à l'Université de Mostaganem a agi au nom de tout le consortium pour présenter le projet aux responsables d'entreprises et administrations)
- afin de donner plus de souplesse à chacune des 5 formations, nous avons intégré les enseignements du tronc commun dans le programme de cours de ces formations : le volume horaire et le contenu du tronc commun sont maintenus mais les étudiants des 5 formations ne seront pas regroupés ; cette décision a été mûrement réfléchie et contribuera sans aucun doute à la réussite de cette activité.
- Nous demandons une prolongation de la période d'éligibilité de 6 mois qui nous permettra d'une part une planification rationnelle des différents enseignements et d'autre part de pouvoir participer au passage très probable (rentrée 2006 ou 2007) de l'Algérie au master professionnel.

Compte tenu du fait que les enseignements du tronc commun sont intégrés dans les différentes spécialités, le nouveau planning des enseignements retenu par le comité de pilotage et qui n'affectera pas les résultats globaux du projet sera organisé selon la périodisation suivante :

- 1) **Période 1** : du 1^{er} Avril au 13 juillet 2006. Il intègrera à la fois le contenu des enseignements communs aux 5 formations et les enseignements spécifiques aux différentes spécialités :
 - pour la spécialité Ingénierie de formation, les cours auront lieu à l'ENSET;
 - pour la spécialité Ingénierie de l'environnement et du développement durable, les cours auront lieu à l'université de Mostaganem.
 - pour les spécialités Ingénierie du Commerce et Management internationaux, du transport et logistique et de l'enquête en sciences sociales les cours auront lieu à l'université Es-Sénia d'Oran. (Faculté de sciences économiques et commerciales pour les 2 premières spécialités et Faculté de sciences sociales pour la 3^{ème})
- 2) **Période 2** : du 16 septembre au 21 décembre 2006
- 3) **Période 3** : du 6 janvier 26 avril 2007
- 4) **Période 4** : du 2 mai au 15 décembre 2007 : séjour scientifique en Europe (15 jours) pour les tous les étudiants, rédaction du mémoire de fin d'études, soutenances de mémoires de fin d'études. Participation à la mise en place du master (si ce dernier est adopté par les autorités algériennes) et à la pérennisation du projet.

NB : les évaluations se feront à la fin des cours et non nécessairement à la fin de chaque période.

Gestion du projet: académique et administrative

- Veuillez décrire votre méthodologie pour la gestion quotidienne des activités du projet. Veuillez indiquer quel type de soutien administratif ou autre vous avez obtenu de votre institution.
- Avez-vous eu des problèmes liés à la gestion du projet ?
- Pourriez-vous commenter les rôles respectifs de chacun des partenaires du consortium et leur participation dans la gestion du projet? Pensez-vous que tous les domaines du projet ont été couverts par les différents membres du consortium ?
- Pourriez-vous indiquer si vous avez ou prévoyez de mener des activités de suivi internes au projet ou avec d'autres projets?

Programmes et cours

- Si votre projet prévoit le développement de programmes/cours restructurés/nouveaux, pourriez-vous nous décrire votre progrès dans ce domaine par rapport à votre candidature initiale ? Quel progrès a été fait pour le développement de matériel didactique ? Sera-t-il prêt pour l'introduction des cours ?
- Avez-vous eu des problèmes dans ce domaine, problèmes éventuellement déjà envisagés dans votre candidature ou problèmes inattendus ? Si oui, à quoi ces problèmes sont-ils liés et comment prévoyez-vous les adresser ?

Restructuration

- Des changements au niveau institutionnel seront-ils introduits (création d'unités, nouvelles facultés, financements, bureaux de relations internationales, etc.) ? Pouvez-vous décrire d'éventuels obstacles à ces changements et les mesures envisagées ?

Mobilité, formation et développement des professeurs, du personnel universitaire, formateurs, étudiants et stagiaires:

- Veuillez décrire de quelle manière la mobilité des catégories mentionnées ci-dessus a contribué aux résultats du projet jusqu'à présent, en particulier:
 - Mobilité des enseignants, personnel universitaire, formateurs et stagiaires:
 - Veuillez indiquer si des critères de sélection pour la mobilité peuvent être appliqués de la façon dont ils ont été planifiés et de quelle manière les institutions d'origine reconnaissent et évaluent cette mobilité, lorsque celle-ci est réalisée.
 - Pourriez-vous également indiquer quelles mesures de diffusion ont été prises par l'institution d'origine pour faire connaître les résultats des différentes mobilités aux collègues de l'institution d'origine ?
 - Avez-vous pu réaliser toutes les mobilités initialement prévues ou y a-t-il eu des imprévus ? Dans le cas d'imprévus, veuillez indiquer lesquels et quelles mesures seront prises pour y faire face ?
 - Mobilité des étudiants:
 - En ce qui concerne une éventuelle mobilité d'étudiants, pouvez-vous indiquer si les critères de sélection peuvent être appliqués de la façon dont ils ont été planifiés et fournir des informations sur la reconnaissance des périodes d'études passées à l'étranger par l'institution d'origine ?
 - Avez-vous pu réaliser toutes les mobilités des étudiants initialement prévues ou y a-t-il eu des imprévus ? Si oui lesquels et quelles mesures seront prises pour y faire face ?
- Avez-vous pu réaliser toutes les mobilités initialement prévues ou y a-t-il eu des imprévus ? Dans le cas d'imprévus, veuillez indiquer lesquels et quelles mesures seront prises pour y faire face

Equipement

- Quel type d'équipement a été acheté ? Où l'équipement a-t-il été installé et qui y a accès ?

Diffusion des résultats

- Pourriez-vous décrire quelles actions ont été entreprises pour communiquer les résultats des différentes activités et à qui ?
- Un site Internet a-t-il été créé pour le projet ? Si oui, pourriez-vous en fournir l'adresse ?
- Pourriez-vous indiquer si des activités d'information sortant du cadre du projet ont été menées ou si vous envisagez de diffuser les résultats du projet au-delà du groupe cible immédiat ?

Pérennité

- Quelles mesures seront prises pour formaliser ou institutionnaliser des liens éventuels avec des partenaires locaux non universitaires ?
- Pensez-vous que les institutions bénéficiaires pourront soutenir et développer les réalisations du projet ? Quels sont les éventuels obstacles, internes ou externes au projet, que vous pouvez envisager à ce stade ? Comment pensez-vous les adresser ?

Vous devez également préparer un résumé du rapport pour publication dans le format proposé dans les pages suivantes.

3° RAPPORT: RAPPORT FINAL D'AVANCEMENT DE L'ACTION et ETATS FINANCIERS (IR3)

Veuillez fournir d'une part une vue d'ensemble des résultats atteints depuis le dernier rapport et d'autre part une vue d'ensemble des résultats atteints au cours du projet afin de démontrer comment l'objectif principal du projet a été atteint, en répondant aux questions appropriées ci-dessous.

Niveau général de réalisation

- Le projet atteint-il l'objectif défini et répond-il aux besoins identifiés dans le dossier de candidature d'origine ? Si oui, pourriez-vous brièvement décrire de quelle façon ? Si non, pourriez-vous expliquer les raisons de cette situation ?
- Décrivez et expliquez les réussites clés de votre projet et présentez en détail tout défaut ou déconvenue.

Programmes et cours

- En ce qui concerne les programmes/cours restructurés/nouveaux, veuillez indiquer dans chaque cas:

- le niveau du programme/cours réalisé (licence, master, doctorat, formation continue, cours de perfectionnement, etc.) ;
- le type de cours: cours obligatoire dans un programme régulier ou cours optionnel ;
- le public ciblé (p. ex. des étudiants, du personnel universitaire, des gestionnaires des systèmes éducatifs, des fonctionnaires publics et privés, etc.) et le nombre approximatif de personnes participant directement au cours ;
- si le programme/cours a été reconnu officiellement, le niveau (institutionnel, national, etc.) et la forme de cette reconnaissance (certificat, diplôme) ;
- quel matériel didactique a été produit et comment (traduits, adaptés, développés en partenariat, etc.) ;
- si le cours a été/sera délivré en langues de l'UE ? Si oui, en quelles langues et pourquoi ?
- si les méthodes didactiques ont été révisées et sont appropriées par rapport aux programmes/cours restructurés/nouveaux ?
- si des mesures d'évaluation des nouveaux cours ont été introduits (par les étudiants par exemple) ?

Restructuration

- Des changements au niveau institutionnel ont-ils été introduits (création d'unités, nouvelles facultés, financements, bureaux de relations internationales, etc.) ? Si oui, quel est le statut de(s) l'unité(s) au sein de(s) l'institution(s) en question ? Quel type de soutien financier sera fourni à l'avenir et quels sont les arrangements au niveau du personnel ?

Mobilité, formation et développement des professeurs, personnel universitaire, formateurs, étudiants et stagiaires :

- Veuillez décrire de quelle manière la mobilité des catégories mentionnées ci-dessus a contribué à atteindre les objectifs du projet.
- Veuillez fournir des renseignements sur les critères de sélection utilisés pour la mobilité et indiquer de quelle manière les institutions d'origine ont reconnu et ont évalué cette mobilité ou l'ont prise en compte, lorsque celle-ci a été réalisée.
- Dans le cadre de la mobilité des étudiants et en ce qui concerne la reconnaissance de périodes d'études passées à l'étranger, des accords ont-ils été signés entre les universités ? La mobilité fait-elle partie d'un système de transfert d'unités de valeur capitalisables comparables avec le système ECTS ? Si oui, veuillez en donner les détails. Si non, quelle a été la base choisie pour une reconnaissance des résultats obtenus par les étudiants ?
- Veuillez commenter sur les perceptions des universités/entreprises d'accueil sur la performance des étudiants et comment les étudiants ont perçu l'institution d'accueil.

Équipement

- Quel type d'équipement a été acheté depuis le dernier rapport que vous avez soumis ?
- Où cet équipement a-t-il été installé et qui y a accès ?
- Quels sont les projets futurs en ce qui concerne l'usage, l'entretien et l'assurance de tout l'équipement qui a été acheté dans le cadre du projet ?

Gestion du projet: académique et administrative

- Pourriez-vous décrire dans quelle mesure les institutions partenaires du consortium se sont impliquées et ont soutenu le projet tant au niveau académique qu'administratif ?

Diffusion des résultats

- Comment avez-vous atteint l'effet multiplicateur du projet ? Pensez-vous que les bienfaits iront au-delà du groupe ciblé immédiat; e.a. autant dans l'éducation supérieure que dans les milieux locaux (économique et social) ?

Pérennité

- A l'avenir, de quelle manière comptez-vous utiliser les résultats du projet ?
- Envisagez-vous une future coopération avec les partenaires de votre projet ?
- Quelles mesures ont été prises pour formaliser ou institutionnaliser des liens éventuels avec des partenaires locaux non universitaires ?
- Pensez-vous que les institutions bénéficiaires pourront soutenir et développer les réalisations du projet ? Si oui, quelles mesures ont été mises en place ou sont prévues afin de permettre une telle continuation ? Quels ont été d'éventuels obstacles et quelles mesures ont été mises en place pour y faire face ?

Impact

- Veuillez décrire l'impact du projet sur la réforme économique et/ou sociale dans le(s) pays partenaire(s).
- Veuillez décrire l'impact du projet sur la réforme de l'enseignement supérieur.

Vous devez également préparer un résumé du rapport pour publication dans le format proposé dans les pages suivantes.

TABLEAU DES RÉSULTATS OBTENUS/ PREVUS

Les parties doivent être remplies en fonction du rapport:

	1er rapport	2ème rapport	3ème rapport
Activités réalisées	x	x	x
Indicateurs de réalisation	x	x	x
Activités planifiées	x	x	
Indicateurs de progrès	x	x	
Changements proposés	x	x	

Veillez remplir un tableau par résultat en suivant l'ordre de votre candidature originale et comme suit:

- Les *Mois* et *Lieu* doivent systématiquement être mentionnés pour chaque activité
- Lister les *activités réalisées* depuis le début du projet
- Les *indicateurs de réalisation* décrivent les aspects qualitatifs et quantitatifs en tant que résultats des activités réalisées
- Lister les *activités planifiées* jusqu'à la fin de l'action
- Les *indicateurs de progrès* décriront les progrès qualitatifs et quantitatifs attendus pour évaluer l'atteinte des objectifs
- Les *changements proposés* doivent être indiqués pour chaque résultat et jusqu'à la fin de l'action

Titre et numéro de référence du résultat

1. Réunion de coordination et de planification

Mois Décembre 2004	Lieu Oran(Dz)	Description des activités réalisées - Présentation du projet à l'ensemble des partenaires - Désignation et responsabilisation des chefs d'équipe algériens - Définition du cahier des charges pour chaque équipe - Calendrier des activités du projet	Indicateurs de réalisation 15 responsables européens et algériens étaient présents ; la presse locale aussi. Sensibilisation et motivation des responsables algériens concertation avec les homologues européens Discussions, débat et approbation d'un échéancier.
Mois Février 2005 Mars 2005	Lieu Oran et Mostaganem Oran et Mostaganem	Description des activités planifiées Constitution des équipes pédagogiques Identification des entreprises et administrations régionales, privées et publiques qui s'impliqueront dans le projet(offres de stages et d'intervenants professionnels)	Indicateurs de progrès Volumes horaires des cours et crédits ECTS bien définis En moyenne 10 partenaires du monde économique et social par spécialité seront retenus, soit au total 60 entreprises et administrations.

Changements proposés par rapport au formulaire de candidature/rapport précédent (pour le résultat concerné)

Le meeting de planification devait avoir lieu en octobre 2004; faute de moyens financiers, il a eu lieu le 12 décembre 2004.

Merci d'utiliser une table par résultat

Part II: Résumé du rapport pour publication

Titre du projet

RAPPROCHEMENT UNIVERSITE-ENTREPRISE

Durée du projet (avec les dates de début et de fin)

01/09/2004- 31/08/07

Partenaires du projet (avec les coordonnées de la personne de contact dans le (ou les) pays partenaire(s) et dans l'Union Européenne)

- Université des Sciences et Technologies de Lille(UE) : Monsieur RAHMANIA Nadji
- Université d'Oran Es-Sénia(Dz) : Monsieur BENZIANE Abdelbaki
- Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique d'Oran(Dz) : Mr ELIMAM Abeljalil
- Centre Nationale en Anthropologie Sociale et Culturelle(Dz) : Mme REMAOUN Nouria
- Université de Mostaganem(Dz) : Mr KADI Sid El Mahi Lamine
- Université de Perugia (It) : Mme LUSSANA Elvira
- Athens University of Economics and Business(Gr) : Mme PPALEXANDRIS Nancy

Budget du projet (avec une indication sur le montant du budget co-financé)

Coût total= 446.230^E ; montant de la subvention = 423.730^E

Objectifs

- Rapprochement Université- Entreprise par la mise en place de formations supérieures professionnalisantes de type Master dans les domaines du Management et de l'Ingénierie : Commerce international, Ressources humaines, Logistique et transport, Formation, Méthodologies des enquêtes sociales, Environnement.
- Production de compétences au profit des entreprises et des administrations algériennes afin d'améliorer leur efficacité.
- Rapprochement des Établissements de l'enseignement supérieur de l'ouest algérien par l'organisation de manifestations scientifiques et par l'ingénierie des dispositifs transversaux de formation.
- Aide, conseils et échanges sur la mise en place des systèmes LMD et ECTS.
- Transfert d'expériences en matière d'accueil des adultes dans l'enseignement supérieur.
- Contribution à l'insertion professionnelle des étudiants.
- Modernisation des méthodes pédagogiques grâce aux technologies de l'information et de la communication.

Résultats

- 1) Mise en place d'un Master avec six spécialités dans le domaine de l'Ingénierie.
- 2) Formation de personnels qualifiés pour les entreprises et administrations algériennes(gestionnaires du commerce international, des ressources humaines, de l'enquête sociale, de la logistique et des transports, de l'environnement et du développement durable.
- 3) Diffusion des résultats du projet aux autres universités algériennes et rapprochement des établissements universitaires algériens.
- 4) Modernisation des méthodes d'enseignement

Activités

- 1) Mise en place d'un Master professionnel avec six spécialités dans le domaine de l'Ingénierie :
- 1.1) Adaptation des cours existants à chaque spécialité et création de nouveaux cours
 - 1.2) Habilitation des spécialités du Master par le ministère de l'enseignement supérieur algérien-
 - 1.3) Publicité sur la création du MASTER et Sélection des étudiants, 15 par spécialité.
 - 1.4) Formation des formateurs
 - 1.5) Recrutement des intervenants professionnels.
 - 1.6) Création et réunion du comité de pilotage
- 2) Formation de personnels qualifiés pour les entreprises et administrations.
- 2.1) Démarrage des enseignements du tronc commun
 - 2.2) Démarrage des enseignements de spécialités du Master
 - 2.3) Démarrage des enseignements du 3ème semestre
 - 2.4) Stage en entreprise
 - 2.5) Mobilité des enseignants européens
 - 2.6) Mobilité des enseignants algériens
 - 2.7) Réunion de coordination du consortium.
 - 2.8) Réunion du comité de pilotage
 - 2.9) Stage en Europe.
 - 2.10) Mobilité des enseignants algériens en Europe.
 - 2.11) Mobilité des enseignants européens.
 - 2.12) Réunion du comité de pilotage
 - 2.13) Soutenance de rapport de stage
- 3) Modernisation des méthodes d'enseignement
- 3.1) Acquisition par les partenaires éligibles de fonds documentaire et matériels informatique et didactique
 - 3.2) Développement des usages des technologies de l'information et de la communication.
 - 3.3) Réunion de planification
- 4) Diffusion des résultats du projet aux autres universités algériennes
- 4.1) Rapprochement et coopération entre les établissements universitaires. Algériens (séminaires, conférences...)
 - 4.2) Création d'un site Web
 - 4.3) Réunion Bilan
 - 4.4) Mobilité des représentants des universités européennes

Principales personnes impliquées dans le projet

- N.RAHMANIA
- A.BENZIANE
- A.ELIMAM
- N.REMAOUN
- S.KADI
- E.LUSSANA
- N.PAPALEXANDRIS

Progrès réalisés à ce jour

- Réunion de lancement du projet en Algérie
- Préparation, organisation, structuration des 6 spécialités du Master : définition du programme de cours de chaque spécialité, affectation de crédits ECTS, planification du projet
- Désignation des équipes pédagogiques, responsabilisation des chefs d'équipe algériens
- Définition du cahier des charges de chaque équipe
- Campagne d'information, de contacts avec les partenaires de l'environnement politique, administratif et économique et social : identification des entreprises et administrations disposées à offrir des stages aux étudiants du Master.
- Identification du cofinancement : chaque partenaire algérien contribuera au coût du projet en participant à l'acquisition de l'équipement prévu dans le projet
- Équipement : établissement de plusieurs devis.

Problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre du projet

Compte tenu de la réglementation en vigueur, l'Université de Lille1 ne pourra procéder au paiement des bourses de mobilité que par virement bancaire; ceci pose un problème puisque tous les missionnaires algériens ne dispose pas de compte bancaire en France ; nous avons pris contact avec des banques de la région afin de pouvoir ouvrir des comptes bancaires pour le personnel qui sera accueilli à Lille1.

Prochaines étapes

- Achat de l'équipement
- Habilitation du master par les autorités algériennes
- Mobilité des formateurs algériens
- Installation du comité de pilotage
- Création d'un site Web
- Campagne de publicité sur le master
- Recrutement des apprenants : 7 étudiants en Formation Initiale et 8 en Formation continue pour chaque spécialité
- Démarrage des cours (octobre 2005)

Autres remarques

Des mobilités d'enseignants français (4 au total) vers l'Algérie ont pu être effectuées avant le 1^{er} versement de la subvention grâce à des financements extérieurs au projet ; les partenaires grec et italien n'ont pas pu percevoir d'avance de leur établissement respectif pour assister au meeting du consortium. Néanmoins ils ont fait part de toutes leurs remarques et ont été tenus informés de toutes les décisions.

Partie III: Rapport financier

Partie III. a.: Décompte des coûts encourus (à compléter pour le 2° et 3° Rapport)

ATTENTION ! Le contenu du décompte des coûts est différent selon la date de soumission

- **2° Rapport:** Rapport d'avancement de l'action, résumé du rapport pour publication et décompte des coûts encourus: **la colonne B se réfère aux dépenses effectuées jusqu'à la date de soumission de ce Rapport;**
- **3° Rapport:** Rapport final d'avancement de l'action, résumé du rapport pour publication et états financiers: la colonne B se réfère aux dépenses effectuées de la date de début jusqu'à la date de fin de l'action, c'est-à-dire pendant toute la durée du projet.

		A. FINANCEMENT
		Coûts de l'action (Re. Annexe II)
I	Frais de personnel	40599
II	Frais de voyage et de séjour	260484
III	Equipement	95890
IV	Impression/publication	9000
V	Autres frais	12150
VI	Coûts indirects	28107

B. DEPENSES		
Payées par Tempus	Co-financées	TOTAL
40599		
260484		
73390	22500	
9000		
12150		
28107		

COUT TOTAL DE L'ACTION	
-------------------------------	--

--	--	--

MAXIMUM DE LA BOURSE TEMPUS	423730
--	--------

